

## U.E.R. d'Histoire. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1972-1973.

**Numéro d'inventaire** : 2000.00094

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Université de Paris X (Nanterre)

**Date de création** : 1972

**Description** : Brochure agrafée, couverture de carton souple bleu

**Mesures** : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : Brochure de présentation des études d'Histoire à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1972-1973: liste des Unités de Valeur, gestion de l'UER.

**Mots-clés** : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

**Filière** : Université

**Niveau** : Supérieur

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Sommaire : Sommaire p 1

**UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE**

**U.E.R. D'HISTOIRE**

**Organisation des études pour l'année universitaire 1972-1973**



UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE D'HISTOIRE

FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT

1). Assurer une culture historique solide en donnant à l'étudiant les connaissances et la formation méthodologique nécessaires non seulement pour des futurs enseignements, mais aussi pour l'exercice de diverses professions à forte base historique : journalisme, documentation, administration, politique, etc...

2). Collaborer avec d'autres U.E.R. aux fins suivantes :

- Pendant les deux premières années l'orientation des étudiants et la préparation à des études interdisciplinaires ultérieures.
- L'initiation aux études interdisciplinaires à partir de la 3<sup>ème</sup> année.

3). Assurer une formation professionnelle des étudiants qui se destinent soit à l'enseignement, soit à d'autres professions, en liaison avec les autres U.E.R.

L'ORGANISATION DE LA LICENCE D'ENSEIGNEMENT D'HISTOIRE.

L'enseignement d'Histoire est annuel.

- Un enseignement de 3 heures ou plus par semaine peut-être validé pour 2 U.V. à la fin de l'année.
- Un enseignement d'1 heure 1/2 par semaine peut-être validé pour 1 U.V. à la fin de l'année.

1). La licence d'enseignement d'Histoire comporte 24 unités de valeur, à savoir :

- a). Un ensemble de 20 unités déterminées par l'U.E.R.
- b). 4 unités librement choisies par l'étudiant (se reporter au tableau).

.../...



- 2 -

PLAN D'ETUDES DE LA LICENCE D'HISTOIRE

NIVEAU I. -DUEL-

8 unités d'Histoire U.V. 501 à 507.  
4 unités de Géographie.  
1 unité de Langue Vivante.

AVEC. I unité à choisir dans les matières suivantes :

Economie U.V. 509 +  
Droit U.V. 510 +  
Sociologie UV. 101 ou 102  
Histoire de l'Art  
Langue Morte  
Linguistique Française

ET. 2 unités libres

..... OU .....

AVEC. 2 unités de méthodologie historique UV. 511. (valeur 2) \*

ET. 1 unité libre

Nota bene : \* U.V. délivrée par l'U.E.R. d'Histoire.

NIVEAU II. -Année de LICENCE-

4 unités d'enseignement général U.V. 301 à 307  
2 unités d'enseignement spécialisé U.V. 309 à 322  
comprenant obligatoirement une épreuve pratique choisie  
parmi les sciences auxiliaires enseignées dans l'U.E.R.  
(U.V. 323 à 332)  
2 unités libres

OU

1 unité de Méthodologie Historique U.V. 333  
1 unité libre

.../...

